

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

**Saint Marc
Immobilier****Barème
Transaction**

Loi du 29 Juin 1990, JO du 5 juillet 1990

Barème au 1^{er} juillet 2020
Honoraires à la charge du vendeur

Prix de vente (Honoraires Agence Inclus) (1) (2) (3)	Honoraires (TTC)
Jusqu'à 50.000€	Forfait 5000 €
De 50.000€ à 100.000€	9%
De 100.001 à 150.000€	8%
De 150.001 à 200.000€	7%
De 200.001 à 350.000€	6%
De 350.001 à 500.000€	5%
De 500.001€ à Plus	4%

- (1) Le minimum de perception est de 5.000€TTC - Les frais de rédaction de compromis de vente sont inclus dans les honoraires ci-dessus - Nos honoraires sont calculés Honoraires Agence Inclus (HAI).
- (2) Les avis de valeur sont facturés 360€TTC par unité d'habitation. Cette facturation sera éventuellement à valoir sur une vente par nos soins.
- (3) Les estimations sont offertes